


DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES


ZONAGE

- ++++ limite communale
- limite de zone
- UB** Désignation de la zone

EMPLACEMENTS RESERVES

- B3** Numéro d'opération
- 15** Emprise de l'emplacement réservé
-  Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espace verts à créer ou élargir

AUTRES PRESCRIPTIONS

-  Secteur de coulées de boues soumis à l'article R 123-11b du code de l'urbanisme

LISTE DES EMBLEMENTS RESERVES

N°	VOCACTION	BENEFICIAIRE
1	Réserve de terrain pour un équipement funéraire	Communauté de Communes du Val de Moder
2	Réserve de terrain pour l'extension des équipements sportifs	Communauté de Communes du Val de Moder
3	Élargissement du tronçon Nord de la rue du Château d'eau	Communauté de Communes du Val de Moder
4	Élargissement du tronçon urbanisable d'un chemin, dans le prolongement Ouest de la rue des Vergers	Communauté de Communes du Val de Moder
5	Réserve de terrain pour la réalisation d'un cheminement doux le long de la RD750	Communauté de Communes du Val de Moder
6	Réserve de terrain pour l'aménagement d'une aire de retournement	Communauté de Communes du Val de Moder



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNES DE BITSCHHOFFEN, ENGWILLER, KINDWILLER, NIEDERMODERN, UHRWILLER ET VAL DE MODER

PLAN DE REGLEMENT AU 1/1500 – KINDWILLER

13/03/2014 Approbation
 14/06/2016 Modification n° 1
 14/06/2016 Mise en compatibilité n° 1
 22/08/2017 Mise à jour n° 1
 07/02/2019 Modification n° 2

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1
 Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2019

A Haguenau
 Le 27 juin 2019

Le Vice-Président,
 Jean-Lucien NETZER

